



CITÉ PERRACHE

UNE RÉHABILITATION À VINGT-DEUX MILLIONS D'EUROS

Située juste avant l'ancien marché gare, la cité Perrache, qui accueille aujourd'hui encore 700 personnes, fait aujourd'hui l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du projet d'éco-rénovation des bâtiments anciens.

Lancé en septembre par la rénovation des espaces extérieurs, le chantier, estimé 21 670 000 euros TTC (dont 15 575 000 HT de travaux) avait dû être arrêté en novembre dernier suite à la mise à jour de onze fosses en bétons enterrées. Des aléas qui avaient provoqué le mécontentement de certains locataires des 275 logements qu'abritent les sept bâtiments de la cité. Ces derniers devront néanmoins continuer de prendre leur mal en patience puisque la durée globale des travaux est estimée à près de trois années.

Des travaux d'environnement permettront d'abord, d'ici la fin juin, de créer de nouveaux réseaux d'électricité, d'interphone, d'effectuer des plantations, de refaire les sols ou en-

core d'élargir le cheminement central de la cité. Une grille de protection avec trois grands portails sera également installée. Ensuite, les entreprises devront procéder à l'équipement des appartements des locataires, des tablettes digitales « très simples avec affichage en euros » seront distribuées en mars. « Elles permettront de suivre les consommations et de faire des économies pouvant atteindre 30 % » assure Yvon Deschamps, président de Grand Lyon Habitat. La réhabilitation verra, grâce au travail de l'architecte Pierre Marin, le regroupement de petits appartements, la restructuration des salles de bains/WC. L'isolation des façades, des planchers des appartements pour l'insonorisation, la fermeture des loggias et l'installation d'un chauffage collectif plus adapté feront ainsi passer ces bâtiments classés actuellement en catégorie E à la catégorie B.

Une opération qui apportera à n'en pas douter un vrai plus à une cité labellisée patrimoine remarquable du XX^e siècle.



Construite dans les années 30 la cité Perrache accueille environ 700 personnes. Sa réhabilitation vise à réaliser de substantielles économies d'énergie.

© Jean Garavel

« Je défends la liberté d'expression et les intérêts du peuple. Je ne suis pas antisémite. »

Un manifestant, hier place Bellecour, où près de 80 personnes étaient rassemblées en soutien à Dieudonné.



© Maxime Jegat

100 000 EUROS À TROUVER

« Enfants Cancers et Santé Rhône-Loire » collecte chaque année plus de 700 000 euros pour financer des programmes de recherche sur les cancers de l'enfant. Depuis 2006, 80 projets ont été soutenus, à hauteur de 4 millions d'euros. En ce moment, l'association soutient les essais cliniques d'un vaccin intra-tumoral, mis au point par un jeune chercheur lyonnais. Un traitement qui nécessite un investissement de 359 000 euros dont 100 000 doivent être trouvés d'ici deux mois. Plus d'une dizaine d'enfants sont concernés à Lyon. L'association est soutenue depuis plusieurs années par l'athlète Franck Pichat qui lui remettra un chèque de 24 820 euros, mercredi 29 janvier. Renseignements : www.enfants-cancers-sante.fr

EXPLOSION DU COURS LAFAYETTE

QUI SERA JUGÉ RESPONSABLE ?

Six ans après l'explosion au gaz survenue le 28 février 2008, cours Lafayette, dans le 6^e arrondissement de Lyon, l'attente des parties civiles est à la mesure d'un dossier qui a longuement traîné.

Les débats qui débutent aujourd'hui, pour une durée de trois semaines environ au tribunal correctionnel de Lyon, devront déterminer, à grands renforts d'expertises et d'arguments techniques, la responsabilité dans cette catastrophe qui avait coûté la vie à un sapeur-pompier et blessé quarante autres personnes. Le débat portera sur « des responsabilités multiples » selon les termes du juge d'instruction, pour qui : « un concours de négligences, d'imprudences et un manquement à une obligation réglementaire ont conduit à la fuite

de gaz, puis à l'explosion. » Cinq sociétés sont poursuivies pour « homicide et blessures involontaires » : Veolia, GRDF, GDF Suez, Gauthey, Roche. Lors de ce procès tout sera décortiqué : l'historique, les conditions des travaux effectués ce jour-là sur une canalisation, afin d'évaluer le rôle de chaque maillon de la chaîne. En s'interrogeant notamment sur la technique d'extraction sans ouverture de la chaussée, utilisée sur un réseau urbain complexe. Le tribunal devrait aussi détailler le délai de coupure du réseau après la rupture fatale. Concerné par ce volet, GRDF semble souhaiter une relaxe. La bataille promet d'être longue, rude, épuisante, comme souvent dans ces dossiers de catastrophe où la responsabilité pénale est à déterminer.



La déflagration avait entraîné la mort d'un pompier et fait 40 blessés.

© Archives Richard Mouillaud

En bref

PERTURBATIONS À SAINT-EXUPÉRY

Dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien a déposé un préavis de grève pour protester contre les réglementations du travail aérien imposées par la Commission européenne. Lors de ce mouvement de grève, des perturbations dans les vols (retards et annulations) devraient affecter l'espace français, en particulier au départ et à destination des principaux aéroports du pays, dont celui de Saint-Exupéry. Puisqu'il est pour l'heure encore difficile de quantifier ces perturbations, les voyageurs sont invités à confirmer le statut de leur vol avant de se rendre à l'aéroport et à contacter leur compagnie aérienne pour plus d'informations. > www.lyonaeroports.com